

Grand débat national

Appel pour un enseignement généralisé de la langue, de la culture et de l'histoire dites régionales d'Alsace et pour leur promotion dans les médias publics régionaux

Nous, signataires de la présente pétition, demandons au pouvoir politique de mettre en œuvre à l'école publique :

- un enseignement bilingue généralisé de la langue régionale d'Alsace ¹selon des modalités permettant aux élèves d'atteindre une compétence équivalente des langues
- et un enseignement également généralisé de l'histoire et de la culture régionales.

Nous demandons aussi que cette politique scolaire trouve un accompagnement dans les **médias publics régionaux (radio et télévision)** dont le cahier de charge doit comporter une réelle politique de promotion de l'histoire et de la culture régionales.

Nous demandons enfin que ces deux domaines, enseignement et médias bilingues et biculturels, **soient à l'avenir cogérés par l'Etat et la collectivité alsacienne** dans des structures ad hoc restant à créer.

Commentaires

« Que le français soit la langue commune de tous les Français est chose communément admise, mais pourquoi serait-il la langue unique. Les autres langues de France méritent pleinement reconnaissance et respect, sauf à considérer que la diversité linguistique porte préjudice à l'unité nationale et que la nation française serait une ethnie caractérisée par l'unicité de la langue de la culture et de l'histoire.

*Or, la France, ce n'est pas cela. La France, c'est d'abord la nation subjective, celle qui se fonde sur le sentiment d'appartenance et la volonté d'être et d'agir ensemble. Celle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, moment oh combien fondateur de la nation française. Pour nous, la France doit être pensée non plus en nation « ethnocentrée » basée sur l'inclusion de l'identique et sur l'exclusion de l'altérité, mais en **union dans la diversité**. La vraie nature de ce pays est dans la conjugaison des principes universels et de la diversité des cultures, dans le lien entre l'un et le divers, c'est-à-dire dans la démocratie. Elle ne saurait être résumée au triste républicanisme réducteur et uniformisateur. » Pierre Klein©*

Les tout premiers signataires :

Atzenhoffer Jean-Philippe, docteur en économie

Baumann René, professeur honoraire de la Faculté de Médecine de Strasbourg

Biehler Jean, maire d'Oberhaslach

Bischoff Jean-Claude, maire de Traubach-le-Bas

Bonnet Fabien, maire d'Andlau

Bourhis Stéphane, Fondateur de Touche Pas à l'Alsace

¹ **Définition de la langue régionale retenue par la Convention cadre portant sur la politique plurilingue 2015/2030** (document signé par le Ministère de l'Education nationale, la Préfecture d'Alsace, le Conseil régional d'Alsace, les conseils généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin) :

« La langue régionale d'Alsace, dans la convention cadre portant sur la politique régionale plurilingue 2015-2030 (délibération n°CG/2015/7), se définit comme « langue allemande dans sa forme standard et dans ses variantes dialectales (alémanique et francique). Cette définition n'exclut pas la reconnaissance parallèle du welche, du yiddish et du manouche utilisés dans la région en tant qu'expression de sa richesse culturelle et historique. »

Calderoli Martine, conseillère régionale

Cattin Jacques, député

Fabian Antoine, syndicaliste, maire honoraire de Roderen, militant associatif pour une démocratie participative

Foessel Cyril, monde associatif

Freudenreich Bernard,

Fritsch Frédéric, dirigeant d'entreprise

Froehlicher Claude, président d'Eltern Alsace

Goetschy Bernard,

Goetz Madeleine, maire de Tagsdorf

Goulet Vincent, coordinateur de l'association Grenz'up, Mulhouse

Grussenmeyer Paul, monde associatif

Habig Michel, vice-président du CD du Haut-Rhin, maire d'Ensisheim

Hell Patrick, coordinateur Schick Süd Elsass Culture et Bilinguisme

Hertzog Robert Paul agrégé de droit public et de science politique

Hetzel Patrick, député

Hitier Arsène, notaire honoraire et conseiller municipal de Molsheim

Hitier Marie-Antoinette retraitée EN

Hugel Martine, directrice d'école retraitée

Jung Jean, monde associatif

Kauss Alain,

Kennel Guy-Dominique, sénateur

Kern Claude, sénateur du Bas-Rhin

Kintz Patrick, vice-président de l'ICA

Klein Pierre, président de la fédération Alsace bilingue, président de l'ICA

Klotz Olivier, président du Medef Alsace

Leguil Aurélie, représentante de l'Apepa au conseil académique des langues régionales

Loth Thierry, président de l'Apepa

Lotz Suzanne, maire de Goxwiller

Metz Marie, comédienne

Meyer Pierre Peter, ancien directeur général adj. du Conseil régional d'Alsace

Oster Louis, ancien bâtonnier

Ott François, membre du bureau de l'ICA

Peter Armand, éditeur, militant culturel

Peter Jean, président d'OMA

Puppinck Patrick, président de Sprochrenner

Reichardt Andre, sénateur

Reiss Frédérique, député

Reutenauer Jean-Jacques, pasteur à la retraite

Rueher André, Maire de Wahlbach

Sander Anne, députée européenne

Schaeffer Jean-Marie, vice-président de l'ICA

Schall Jeannine, monde associatif

Schellenberger Raphaël, député

Schillinger Patricia, sénatrice du Haut-Rhin

Schittly Bernard, maire de Guevenatten

Schlosser Charles, maire de Lembach

Straumann Eric, député

Troendlé Catherine, sénatrice

Vogel Justin, conseiller régional, président de l'OLCA

Vonfelt Emilie, vice-présidente de l'ICA

Weiss François, docteur en linguistique

Zeter Jean-Daniel, vice-président honoraire du conseil général du Bas-Rhin

Zimmermann Alain, maire de Weislingen